

# VISIO - Droit et plan de développement des compétences des agents publics

En Visio-conférence, de 9h00 à 17h00

A distance - Synchron

Inscrivez-vous au moins 2 mois avant le début du stage pour bénéficier d'un tarif préférentiel

Délai d'accès : Inscription jusqu'à la veille du démarrage de la session

Contactez Gaëlle (01 53 39 14 18, [gaelle.ducher@adiaj.org](mailto:gaelle.ducher@adiaj.org)) ou Julien (01 53 39 14 24,

[julien.laudat@adiaj.org](mailto:julien.laudat@adiaj.org)) pour réaliser cette formation en INTRA

## Objectifs

- Connaître le statut de la FPT et la réglementation en matière de formation des agents de la FPT
- Appréhender les différents dispositifs permettant d'accompagner les projets de formation des agents et être en capacité de les articuler les uns par rapport aux autres
- Appréhender les règles pour construire et mettre en place un plan de formation au sein de la collectivité

### Public Visé

Responsables et gestionnaires de formation (chargés de formation, assistants formation...)

### Pré Requis

Connaitre le statut de la FPT et la réglementation en matière de formation des agents de la FPT, niveau débutant

## Objectifs pédagogiques

- Connaître le statut de la FPT et la réglementation en matière de formation des agents de la FPT
- Appréhender les différents dispositifs permettant d'accompagner les projets de formation des agents et être en capacité de les articuler les uns par rapport aux autres
- Appréhender les règles pour construire et mettre en place un plan de formation au sein de la collectivité

## Méthodes et moyens pédagogiques

- Apports de connaissances théoriques
- Cas pratiques
- Echanges autour des questions/réponses
- Support documentaire via PADLET
- Encadrement assuré par l'ADIAJ Formation et/ou le formateur

### Déroulement pédagogique et prérequis techniques de la classe virtuelle, à distance

- Chaque jour est séquencé en 4 séquences d'1h30. Pause de 15 à 30 minutes le matin et l'après-midi. Pause méridienne d'une heure.
- Chaque stagiaire sera invité à rejoindre une salle digitale, via un lien d'accès, un ID de réunion communiqué par mail, au minimum 15 minutes avant le début de la session, pour permettre de paramétrer sereinement sa connexion.
- Chaque stagiaire reste maître de sa connexion visuelle (caméra) et sonore (son), pour permettre de suivre en toute autonomie et dans le respect de tous.
- Matériel nécessaire : un ordinateur par stagiaire, une connexion internet, un navigateur compatible, une webcam et un micro.

## Parcours pédagogique

- **Types de formation**
  - Formations statutaires obligatoires :
    - . Intégration
    - . Professionnalisation
  - Formations professionnelles continues :
    - . Perfectionnement
    - . Préparations aux concours et examens professionnels
    - . Lutte contre l'illettrisme et apprentissage de la langue française
  - Formations personnelles
    - . Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)
    - . Bilan de compétences
- **Dispositifs mobilisables pour les formations personnelles**
  - Congé de formation professionnelle
  - Congé de VAE
  - Congé de bilan de compétences
  - Compte Personnel d'Activité (CPA)
  - Compte Personnel de Formation (CPF)
  - Congé Transition Professionnelle
- **Statut de l'agent en formation**
- **Plan de formation**
  - Etapes d'élaboration
  - Exemples de plan de formations

## Qualification Intervenant.e.s

Fonctionnaire, Responsable formation

Ces deux journées traitent des dispositifs juridiques de la formation des agents publics territoriaux

## **Méthodes et modalités d'évaluation**

Chaque stagiaire est invité à émarger sur EasySign, grâce à un mail d'invitation. L'émargement est obligatoire. L'équipe de l'ADIAJ est à votre disposition pour toute aide technique.

**Modalités d'évaluation** : Chaque stagiaire est invité par mail à compléter :

- **Avant la formation** : un questionnaire de positionnement via EvalOne, afin que chacun puisse nous faire remonter ses attentes.
- **Après la formation** : une Evaluation de la satisfaction des stagiaires via EvalOne.

**Attestations de la formation** : Certificat de réalisation à l'employeur et Attestation de fin de formation à l'apprenant.

## **Modalités d'Accessibilité**

ADIAJ Formation est en capacité d'accueillir ou réorienter toute personne en situation de handicap. Pour assurer un suivi optimal, merci de nous contacter.

Référent handicap : Volodia TOURTCHINE - 01 53 39 14 17 - volodia.tourtchine@adiaj.org

 <b>Durée</b>	<b>Effectif</b>	 <b>Tarifs (net de taxes)</b>	
<b>14.00</b> Heures	De 4 à 14 Personnes	<b>Inter (Par personne) :</b>	<b>1 320.00</b>
<b>2</b> Jours		<b>Inter Adhérent (Par personne) :</b>	<b>1 220.00</b>

 <b>Contactez-nous !</b>	<b>Julien LAUDAT</b> Responsable formation	<b>Tél. : 0153391424</b> <b>Mail : julien.laudat@adiaj.org</b>
--	---	---